

3 décembre 2002

02.175

## **Interpellation du groupe libéral-PPN**

### **HEP-BEJUNE – Entre réel et irréel?**

La HEP-BEJUNE pose problème. Un mécontentement s'est installé aussi bien parmi les étudiants que parmi les enseignants.

Nous ne mettons pas en cause l'engagement, la compétence et la motivation des professeurs. Par contre, nous constatons que les structures actuelles ne constituent pas la base nécessaire pour instaurer une véritable cohérence dans l'enseignement de la HEP, partant la formation des enseignants.

Le système modulaire proposé aujourd'hui ne permet pas un suivi. Il est difficile de nouer des liens personnels dans ces conditions, ce qui mène vers un éclatement des structures et une perte d'identité.

Le concept psychopédagogique a pris le dessus, considérant que tous les savoirs sont préalablement acquis par les étudiants. Il s'ensuit que la formation des futurs enseignants sera lacunaire et déséquilibrée. Les étudiants en sont conscients et s'en plaignent. A cela s'ajoute un système-horaire mal coordonné qui accroît les difficultés.

Au moment de la mise en activité de cette école, on doit constater une absence de vision globale. Il semble qu'elle fonctionne à vue, ce qui nécessite de travailler dans l'urgence. Le cycle n'a pas encore fait un tour, certes, et nous n'avons pas encore tous les éléments. Par contre, des enseignants ont déjà été formés dans le passé, une expérience et un savoir-faire existent. En tient-on compte?

En créant la HEP-BEJUNE, on a opté pour un choix qui est difficile à réaliser sur le terrain. La HEP-BEJUNE est basée sur trois sites, dont chacun a une histoire et un passé différent. Est-ce que le mandat donné à la HEP est réaliste?

La grande question est de savoir si cette nouvelle forme de l'école normale et du séminaire pédagogique apporte une meilleure qualité de l'enseignement, ou si les conditions qui existaient avant conduisaient à des résultats mieux adaptés aux besoins?

Le parti libéral-PPN souhaite que nous formions des enseignants aptes à établir un bon contact avec les élèves et capables de transmettre leur savoir dans un cadre clair. Ils doivent bien répondre à l'attente des autorités et directions d'écoles qui les emploieront.

Nous souhaitons connaître la position du Conseil d'Etat face à ces problèmes. Quelles sont les mesures envisagées pour remédier à cette situation peu satisfaisante?

*Signataires:* U. de Meuron, M. Surdez, P. Castella, T. Humair, V. de Montmollin et R. Graber.